

# ÊTES-VOUS PRÊT À PASSER LA VALIDATION DE **CONSEILLER** **EN EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE** ?

**Actuellement, 7 personnes sur 10 obtiennent leur Titre de compétence.  
Plus vous êtes informé, plus vous augmentez vos chances d'obtenir le Titre de  
compétence.**

Selon votre expérience, votre histoire, une première orientation est nécessaire afin d'augmenter vos chances de réussite à une épreuve de validation des compétences.

C'est pourquoi nous vous proposons, à travers ce questionnaire, de faire le point sur votre parcours. Si la validation des compétences est adaptée à votre situation, ce questionnaire vous permettra également de choisir les unités de compétences pour lesquelles vous avez le plus de chances de réussir.

## QUESTIONS GÉNÉRALES

### 1. Avez-vous une expérience et/ou une formation dans le métier visé ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *la validation n'est pas une démarche envisageable pour le moment.  
Renseignez-vous plutôt sur les possibilités de formation.*

#### a) A quand remonte cette formation ? De quand date votre dernière expérience ?

- d'1 an : *la validation est envisageable.*  
 + d'1 an : *vérifiez que vos acquis sont toujours d'actualité.*

#### b) Cette expérience ou formation a-t-elle eu lieu en Belgique ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *la validation est envisageable mais vérifiez si votre façon de faire est semblable ce qui est pratiqué en Belgique.*

### 2. Comprenez-vous des consignes en français ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

### 3. Pouvez-vous utiliser un logiciel de suivi de demandeurs d'emploi ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *ça vous sera demandé dans l'épreuve.*

Code métier	Type de document	Version	Page
CONSIP	Outil de positionnement	Doc Officiel 1.0	Page 1 sur 3



## UNITÉ 1 : Accompagner la personne en recherche d'emploi en mobilisant les techniques et les ressources adaptées

### Rappel de la tâche demandée lors de l'épreuve :

Dans un environnement professionnel reconstitué, le candidat doit, sur base de consignes et de documents reçus :

- Accueillir et répondre à la demande d'insertion professionnelle d'une personne au travers de deux jeux de rôles ; en assurer les tâches de suivi et tâches administratives qui y sont liées ;
- Répondre à un QCM de jugement situationnel ;
- Faire une fiche de préparation d'une session collective ;
- Répondre à une question ouverte.

1. Êtes-vous capable d'informer une personne et de vous adapter à elle ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *ça vous sera demandé lors de l'épreuve.*

3. Avez-vous déjà accompagné un demandeur d'emploi dans une démarche d'insertion professionnelle ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

4. Avez-vous déjà été amené à créer une séance d'information collective ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *ça vous sera demandé lors de l'épreuve.*

5. Pouvez-vous réaliser le suivi administratif d'un accompagnement ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

### Voici les critères d'évaluation de l'épreuve :

- Critère 1** Le comportement verbal et non-verbal est professionnel  
**Critère 2** L'accueil de la personne est efficace  
**Critère 3** L'accompagnement de la personne est efficace  
**Critère 4** L'exécution des tâches administratives est complète

Chaque critère doit être réussi pour que l'épreuve le soit.

- **Pour réussir l'épreuve, vous devez donc pouvoir analyser des informations et vous adapter à des situations différentes.**

Code métier	Type de document	Version	Page
CONSIP	Outil de positionnement	Doc Officiel 1.0	Page 2 sur 3



## UNITÉ 2 : Accompagner l'employeur dans sa demande en mobilisant les techniques et les ressources adaptées

### Rappel de la tâche demandée lors de l'épreuve :

Dans un environnement professionnel reconstitué, le candidat doit, sur base de consignes et de documents reçus :

- Accueillir un employeur et analyser sa demande ;
- Informer l'employeur et rédiger une offre d'emploi ;
- Préselectionner des candidats potentiels sur base de CV ;
- Contacter les candidats préselectionnés pour un premier entretien téléphonique ;
- Finaliser la procédure et en assurer le suivi administratif.

1. Êtes-vous capable d'informer une personne et de vous adapter à elle ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *ça vous sera demandé lors de l'épreuve.*

3. Avez-vous déjà accompagné un employeur dans une démarche de recrutement ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

4. Avez-vous déjà été amené à analyser des Curriculum Vitae ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *ça vous sera demandé lors de l'épreuve.*

5. Pouvez-vous réaliser le suivi administratif d'un accompagnement employeur ?

- oui : *la validation est possible.*  
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

### Voici les critères d'évaluation de l'épreuve :

- Critère 1 Le comportement verbal et non-verbal est professionnel  
Critère 2 L'accueil de l'employeur est efficace  
Critère 3 L'accompagnement de l'employeur est efficace  
Critère 4 L'exécution des tâches administratives est complète

Chaque critère doit être réussi pour que l'épreuve le soit.

***Pour réussir l'épreuve, vous devez pouvoir analyser des informations afin de procéder à un accompagnement de qualité.***

Code métier	Type de document	Version	Page
CONSIP	Outil de positionnement	Doc Officiel 1.0	Page 3 sur 3

